

# **Rapport financier consolidé**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sophie Boucher, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de Cap-Saint-Ignace pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	43
Analyse des charges consolidées	55

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace,

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Municipalité de Cap Saint-Ignace (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la municipalité a comptabilisé, au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, aux informations fournies sur les obligations, ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### **Autre point - informations comparatives auditées par un prédécesseur**

Les états financiers de la municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 24 avril 2023.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Montmagny, le  
CPA auditrice, permis de comptabilité publique no

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	4 218 310	4 306 201	3 891 814
Compensations tenant lieu de taxes	2	151 003	143 491	141 342
Quotes-parts	3			
Transferts	4	364 591	993 996	2 509 019
Services rendus	5	318 027	388 252	484 850
Imposition de droits	6	104 300	94 143	136 227
Amendes et pénalités	7	6 700	1 045	5 805
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	17 344	28 569	20 108
Autres revenus	10	60 400	61 003	35 700
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	5 240 675	6 016 700	7 224 865
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	736 114	727 799	676 531
Sécurité publique	15	656 480	765 295	761 667
Transport	16	1 337 659	1 361 996	1 366 615
Hygiène du milieu	17	878 710	1 287 883	1 115 192
Santé et bien-être	18	17 900	19 131	13 591
Aménagement, urbanisme et développement	19	344 307	325 988	335 488
Loisirs et culture	20	774 112	933 244	930 483
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	321 525	612 814	376 805
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	5 066 807	6 034 150	5 576 372
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	173 868	(17 450)	1 648 493
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		16 809 821	15 161 328
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		16 809 821	15 161 328
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		16 792 371	16 809 821

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	336 397	543 427
Débiteurs (note 5)	2	8 931 204	8 630 011
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	7 675	20 651
	8	9 275 276	9 194 089
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	2 632 899	6 106 823
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	844 453	1 062 949
Revenus reportés (note 11)	12	69 200	208 580
Dette à long terme (note 12)	13	13 989 380	9 675 848
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	209 816	176 092
	16	17 745 748	17 230 292
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(8 470 472)	(8 036 203)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	25 064 360	24 650 858
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	72 676	72 676
Stocks de fournitures	20	91 579	91 069
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	34 228	31 421
	23	25 262 843	24 846 024
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	16 792 371	16 809 821
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	16 792 371	16 809 821
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	16 792 371	16 809 821

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	173 868	(17 450)	1 648 493
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	1 322 619)	4 092 107)
Produit de cession	3		5 555	19 420
Amortissement	4		909 105	746 613
(Gain) perte sur cession	5		(5 555)	2 110
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(413 514)	(3 323 964)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(510)	(11 632)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(2 807)	(742)
	13		(3 317)	(12 374)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		12	
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	173 868	(434 269)	(1 687 845)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(8 036 203)	(6 348 358)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(8 036 203)	(6 348 358)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(8 470 472)	(8 036 203)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(17 450)	1 648 493
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	909 105	746 613
Autres			
▪ Perte sur disposition / autres	3.1	12	2 110
	4	891 667	2 397 216
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(301 193)	(1 940 061)
Autres actifs financiers	6	12 976	11 240
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	97 102	286 179
Revenus reportés	8	(139 380)	133 597
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(510)	(11 632)
Autres actifs non financiers	12	(2 807)	(742)
	13	557 855	875 797
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(1 604 493)	(4 092 107)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		19 420
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(1 604 493)	(4 072 687)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23		
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	4 813 443	
Remboursement de la dette à long terme	25	(454 753)	(443 260)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(3 473 924)	3 516 447
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(45 158)	25 215
Autres			
▪	28.1		
	29	839 608	3 098 402
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(207 030)	(98 488)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	543 427	641 915
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	543 427	641 915
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	336 397	543 427

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La municipalité est constituée en vertu du *Code municipal du Québec*.

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

La municipalité participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles : 24,44 %

Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny : 8,84 %

**B) Comptabilité d'exercice**

*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**D) Passifs**

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la municipalité comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations*

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et aux taux annuels qui suivent :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Méthode	Taux
Infrastructures	Linéaire	15 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Véhicules	Linéaire	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	3 à 20 ans
	Dégressif	10 % à 33 %
Machinerie, outillage et équipement divers	Linéaire	7 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

*Propriétés destinées à la revente*

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

*Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**F) Revenus**

*Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**G) Avantages sociaux futurs**

*Régimes de retraite à cotisations déterminées*

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes;
- Mesure d'allègement fiscal transitoires :
  - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) d'un site d'enfouissement :
    - Passif comptabilisé au 1er janvier 2013 et ajusté lorsque requis

**I) Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la municipalité qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la municipalité.

#### Instruments financiers

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la municipalité avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	64 444	83 167
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	271 953	460 260
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	336 397	543 427
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>336 397</b>	<b>543 427</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	323 286	455 760
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux excédents de fonctionnement affectés et aux fonds réservés pour le fonds de roulement, aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés et aux fonds réservés aux dépenses liées à la tenue d'une élection.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 547 030 \$ (327 167 \$ au 31 décembre 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 27 459 \$ (17 643 \$ au 31 décembre 2022).

Les placements à court terme portent intérêt à des taux de 1,75 % et 2,70 %. Un des placements à court terme vient à l'échéance en mai 2024 alors que l'autre placement à court terme n'a pas d'échéance.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	185 829	160 349
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 777 550	5 744 513
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 506 346	2 496 513
Organismes municipaux	13	360 100	111 072
Autres			
▪ Autres comptes à recevoir	14.1	101 379	117 564
	15	8 931 204	8 630 011
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	5 256 734	3 695 047
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	5 256 734	3 695 047
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	550	550
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	5 681 071	5 673 824
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	6 000	34 000
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	90 479	36 689
	27	5 777 550	5 744 513

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,34 % à 4,48 % et viennent à échéance au plus tard en 2040.

Le montant des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattaché à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 32 245 \$, porte intérêt à un taux de 2,34 % et vient à échéance en 2040.

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note****8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	7 675	20 651
Autres	39		
	40	7 675	20 651

**Note****9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 7 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et vient à échéance en septembre 2046. Cette ouverture de crédit est utilisée pour les opérations d'investissement de la municipalité.

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 1 250 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % (7,7 %; 6,95 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit est utilisée pour les opérations courantes de la municipalité.

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 1 425 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et vient à l'échéance en octobre 2043. Cette ouverture de crédit est utilisée pour les opérations d'investissement de la municipalité.

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 138 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et vient à échéance en octobre 2028. Cette ouverture de crédit est utilisée pour les opérations d'investissement de la municipalité.

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 1 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,75 % (7,95 %; 7,2 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit est utilisée pour les opérations courantes de la municipalité.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	559 089	535 242
Salaires et avantages sociaux	42	99 947	90 668
Dépôts et retenues de garantie	43	29 516	311 390
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Gouv Québec	45.1	2 198	8 066
▪ Gouv Canada	45.2	1 546	5 529
▪ Intérêts courus DLT	45.3	136 532	80 389
▪ Intérêts sur marge	45.4	15 625	31 665
	46	844 453	1 062 949

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note****11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ PSMMPI*	52.1		108 077
▪ Fonds AgriEsprit	52.2		18 000
▪ Fonds pour l'accessibilité	52.3	47 951	57 524
▪ Pacte rural (gym)	52.4		14 938
▪ Pacte rural (coteau des soeurs)	52.5	11 749	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Demande volet 2 (agence 911)	60.1	9 500	10 041
	61	69 200	208 580

**Note**

\* Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,73	4,90	2024	2028	62	14 074 314	9 715 624
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	14 074 314	9 715 624
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 84 934)	( 39 776)
					72	13 989 380	9 675 848

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	4 561 652			4 561 652
2025	74	4 157 499			4 157 499
2026	75	929 346			929 346
2027	76	148 817			148 817
2028	77	4 277 000			4 277 000
2029 et plus	78				
	79	14 074 314			14 074 314
Intérêts et frais accessoires	80	( )	( )	( )	
	81	14 074 314			14 074 314

**Note**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	35 836
Régimes de retraite des élus municipaux	89	39 063
	90	35 836
		39 063

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**14. Autres passifs**

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		176 092
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	209 816	
Autres			
▪	94.1		
	95	209 816	176 092
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	176 061	
Passifs réglés	98	( 16 257 )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	50 012	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	209 816	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles

La Régie comptabilise une obligation liées à la mise hors service d'immobilisations pour les décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploités. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liées au recouvrement final, à la revégétation, au contrôle des produits de lixiviation, à la qualité des eaux, aux contrôle et à la récupération des gaz et à l'entretien des divers systèmes de contrôle et de drainage.

Les hypothèse relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides et des variations des conditions économiques, notamment des taux d'inflation et d'actualisation. La Régie estime les coûts annuel pour réaliser les activités de mises hors services à 66 517 \$ et que ces coûts devraient croître de 3,40 % par année jusqu'en 2036. l'obligation liées à la mise hors service est actualisée au taux de 4,15 % par an.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	9 368 946	51 466		9 420 412
Eaux usées	103	10 551 906	54 718		10 606 624
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	6 030 588	246 540		6 277 128
Autres					
▪ Autres	105.1	1 391 420	91 430		1 482 850
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	4 235 362	433 548		4 668 910
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	1 365 505	39 895	122 727	1 282 673
Ameublement et équipement de bureau	110	467 835	3 086	158 610	312 311
Machinerie, outillage et équipement divers	111	563 923	100 705	62 128	602 500
Terrains	112	220 771			220 771
Autres	113				
	114	34 196 256	1 021 388	343 465	34 874 179
Immobilisations en cours	115	46 629	301 231		347 860
	116	34 242 885	1 322 619	343 465	35 222 039
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	1 646 020	235 509		1 881 529
Eaux usées	118	2 749 818	265 167		3 014 985
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	1 088 777	149 495		1 238 272
Autres					
▪ Autres	120.1	907 143	45 723		952 866
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	1 688 294	110 226		1 798 520
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	825 429	45 808	122 727	748 510
Ameublement et équipement de bureau	125	328 226	17 532	158 610	187 148
Machinerie, outillage et équipement divers	126	358 320	39 645	62 116	335 849
Autres	127				
	128	9 592 027	909 105	343 453	10 157 679
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	24 650 858			25 064 360
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	7 675	20 651
Immeubles industriels municipaux	134	72 676	72 676
Autres	135		
	136	80 351	93 327
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	7 675	20 651
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	72 676	72 676

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	34 228	31 421
Autres			
▪	145.1		
	146	34 228	31 421

**Note****19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée, en vertu de contrats de déneigement, échéant en 2025, à verser une somme totale de 914 136 \$. Le paiement minimum pour les 2 prochains exercices est de 553 425 \$ en 2024 et 360 711 \$ en 2025.

La municipalité s'est engagée, en vertu d'un contrat de collecte des matières recyclables et non recyclable, à verser une somme de 95 195 \$ en 2024.

**Office municipal d'habitation de la municipalité**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

L'office municipal d'habitation de la région de Montmagny, la municipalité de Cap Saint-Ignace et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la municipalité subventionne le solde du déficit de l'établissement qui se trouve dans la municipalité de Cap Saint-Ignace.

Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny

La Régie s'est engagée, en vertu d'un contrat de gestion du centre de transfert venant à échéance en décembre 2027 et comportant une option de renouvellement d'une durée de cinq ans. Les paiements minimum futurs totalisent 1 744 404 \$ et sont de 436 101 par an pour les cinq prochains exercices. Une portion des versements annuels est indexée annuellement selon la variation à la hausse de l'indice des prix à la consommation. Cette portion des versements représentait 25 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

**20. Droits contractuels**

S.O

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Montmagny. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 343 910 \$.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

S.O.

**D) Autres**

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles

Les opérations de la Régie sont régies par les lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses administrateurs, la Régie est exploitée en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement qui résulte de la restauration du site est comptabilisé aux résultats de l'exercice en cours.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**22. Actifs éventuels**

S.O

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'administration municipale présente des états financiers consolidés qui comportent une comparaison avec un budget non consolidé faute de renseignements nécessaires.

**25. Instruments financiers****Politique de gestion des risques**

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

**Risques financiers***Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	532 975	382 881
Entre un an et deux ans	103 090	7 048
Entre deux et trois ans	<u>8 802</u>	<u>8 081</u>
Sous-total	644 867	398 010
Moins : provision pour créances douteuses	<u>(550)</u>	<u>(550)</u>
Total	644 317	397 460

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont un placement à court terme et les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont un placement à court terme et les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	844 453			
Emprunts temporaires	2 632 899			
Dettes long terme	<u>4 919 352</u>	<u>4 409 777</u>	<u>1 467 662</u>	<u>4 367 886</u>
Total	8 396 704	4 409 777	1 467 662	4 367 886

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Fonds de roulement**

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 200 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**27. Évènements postérieurs à la date du bilan**

Subséquent à la fin de l'exercice, la municipalité a refinancé une dette à long terme au montant de 3 969 000 \$. La dette à long terme a été refinancé au taux moyen de 4,7 % et vient à échéance en 2029.

De plus, subséquent à la fin de l'exercice, la municipalité a augmenté un des emprunts temporaires qui était à 1 250 000 \$ à 2 000 000 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	3 891 814	4 218 310	4 306 201			4 306 201
Compensations tenant lieu de taxes	2	141 342	151 003	143 491			143 491
Quotes-parts	3					119 011	
Transferts	4	405 146	364 591	328 797			328 797
Services rendus	5	452 097	281 160	348 917		39 335	388 252
Imposition de droits	6	136 227	104 300	94 143			94 143
Amendes et pénalités	7	5 805	6 700	1 045			1 045
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	18 734	17 100	25 575		2 994	28 569
Autres revenus	10	35 700	60 400	61 003			61 003
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	5 086 865	5 203 564	5 309 172		161 340	5 351 501
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	2 103 873		665 199			665 199
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	2 103 873		665 199			665 199
	22	7 190 738	5 203 564	5 974 371		161 340	6 016 700
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	633 944	694 791	681 632	13 526	32 641	727 799
Sécurité publique	24	671 282	656 480	670 497	94 798		765 295
Transport	25	1 243 464	1 337 438	1 195 094	166 681	221	1 361 996
Hygiène du milieu	26	698 956	756 862	732 511	512 000	162 383	1 287 883
Santé et bien-être	27	13 591	17 900	19 131			19 131
Aménagement, urbanisme et développement	28	330 338	344 307	321 201	4 787		325 988
Loisirs et culture	29	843 313	772 112	820 735	112 509		933 244
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	375 690	320 525	612 307		507	612 814
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	741 731		904 301	904 301		
	34	5 552 309	4 900 415	5 957 409		195 752	6 034 150
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	1 638 429	303 149	16 962		(34 412)	(17 450)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	1 638 429	303 149	16 962	(17 450)
Moins : revenus d'investissement	2	(2 103 873)	( )	(665 199)	(665 199)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(465 444)	303 149	(648 237)	(682 649)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	741 731		904 301	909 105
Produit de cession	5	19 420		5 555	5 555
(Gain) perte sur cession	6	2 110		(5 555)	(5 555)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	763 261		904 301	909 105
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9	11 241	20 651	12 975	12 975
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	11 241	20 651	12 975	12 975
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	116 503		260 811	260 811
Remboursement de la dette à long terme	17	(273 851)	(279 800)	(263 288)	(268 494)
	18	(157 348)	(279 800)	(2 477)	(7 683)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19	(14 654)	(44 000)	(164 026)	(165 802)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				
Excédent de fonctionnement affecté	21	11 537		2 668	20 263
Réserves financières et fonds réservés	22			(33 700)	(33 700)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	25 215		(45 158)	(11 403)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	22 098	(44 000)	(240 216)	(190 642)
	26	639 252	(303 149)	674 583	723 755
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	173 808		26 346	41 106

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 103 873	665 199	665 199
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	37 740)(	51 874)(	1 776)(
Sécurité publique	3 (	)	)	)
Transport	4 (	3 728 108)(	412 571)(	)
Hygiène du milieu	5 (	)	35 878)(	)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)	1 029)(	)
Loisirs et culture	8 (	325 028)(	819 491)(	)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)
	11 (	4 090 876)(	1 320 843)(	1 776)(
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	)	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	)	)	)
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14		2 796 518	2 796 518
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	14 654	164 026	1 776
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	116 775	114 850	114 850
Excédent de fonctionnement affecté	17	53 183	30 897	30 897
Réserves financières et fonds réservés	18		200 000	200 000
	19	184 612	509 773	1 776
	20	(3 906 264)	1 985 448	1 985 448
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(1 802 391)	2 650 647	2 650 647

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	453 794	262 401	73 996	336 397
Débiteurs (note 5)	2	8 615 966	8 901 378	29 826	8 931 204
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7	20 651	7 675		7 675
	8	9 090 411	9 171 454	103 822	9 275 276
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	6 106 823	2 632 899		2 632 899
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 043 837	822 353	22 100	844 453
Revenus reportés (note 11)	12	208 580	69 200		69 200
Dettes à long terme (note 12)	13	9 648 324	13 967 066	22 314	13 989 380
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15			209 816	209 816
	16	17 007 564	17 491 518	254 230	17 745 748
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(7 917 153)	(8 320 064)	(150 408)	(8 470 472)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	24 588 711	25 005 253	59 107	25 064 360
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	72 676	72 676		72 676
Stocks de fournitures	20	88 969	89 500	2 079	91 579
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	31 262	34 063	165	34 228
	23	24 781 618	25 201 492	61 351	25 262 843
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	529 465	410 889	41 378	452 267
Excédent de fonctionnement affecté	25	255 759	258 766	12 798	271 564
Réserves financières et fonds réservés	26	200 000	64 520		64 520
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 444 704 ) (	625 437 ) (	180 026 ) (	805 463 )
Financement des investissements en cours	28	(2 763 070)	(149 743)		(149 743)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	19 087 015	16 922 433	36 793	16 959 226
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	16 864 465	16 881 428	(89 057)	16 792 371
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	896 128	825 949	864 406	867 356
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	197 650	173 250	181 496	190 461
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	2 956 541	2 910 193	2 965 183	2 830 472
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	320 525	326 529	327 036	253 365
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11		79 136	79 136	
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13		206 642	206 642	123 440
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	439 871	451 024	420 761	389 454
Transferts	15				
Autres	16	37 000	36 104	36 104	109 086
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	22 700	20 987	20 987	27 821
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19		904 301	909 105	746 612
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
▪ Subvention Accès propriété	21.1	22 000	16 608	16 608	31 238
▪ Contributions diverses	21.2	8 000	6 686	6 686	7 067
	22	4 900 415	5 957 409	6 034 150	5 576 372

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	452 267	568 895
Excédent de fonctionnement affecté	2	271 564	273 358
Réserves financières et fonds réservés	3	64 520	200 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	805 463)(	590 999)
Financement des investissements en cours	5	(149 743)	(2 763 070)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	16 959 226	19 121 637
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	16 792 371	16 809 821
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	410 889	529 465
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	41 378	39 430
	11	452 267	568 895
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Assainissement des eaux usées	12.1	151 502	136 502
▪ Refonte règlements municipaux	12.2	13 333	13 333
▪ Réfection toiture	12.3	7 064	11 500
▪ Salon du livre	12.4	3 987	3 987
▪ Génie civil	12.5	16 000	16 000
▪ Aménagement paysager	12.6	1 924	4 592
▪ Fêtes 350 e	12.7	41 585	59 651
▪ Service incendie Montmagny	12.8	15 071	
▪ Panneau incendie	12.9	6 500	
▪ Autres (bureau, fresque	12.10	1 800	10 194
	13	258 766	255 759
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Équilibre budgétaire	14.1	12 798	17 599
	15	12 798	17 599
	16	271 564	273 358

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
<b>Fonds réservés</b>		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	200 000
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	37 320
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	27 200
Autres		
▪	30.1	
	31	64 520
	32	200 000
	64 520	200 000
	64 520	200 000

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)( 146 295)
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	180 026)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	180 026)( 146 295)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	84 934)( 25 215)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	625 437)( 444 704)
▪ Frais de financement	57 (	710 371)( 469 919)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	84 934 25 215
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	84 934 25 215
	64 (	805 463)( 590 999)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 ( 149 743)(	2 763 070)
	67	(149 743) (2 763 070)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	25 064 360 24 650 858
Propriétés destinées à la revente	69	80 351 93 327
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	25 144 711 24 744 185
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75	25 144 711 24 744 185
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (	13 989 380)( 9 675 848)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (	84 934)( 39 776)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	5 288 979 3 728 823
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	599 850 364 253
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (	8 185 485)( 5 622 548)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (	)( )
	83 (	8 185 485)( 5 622 548)
	84	16 959 226 19 121 637

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	( )	
Rendement espéré des actifs	85	( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

La Municipalité a un régime de retraite auquel les salariés peuvent participer dès qu'ils atteignent six mois de service. Les cotisations versées sont en fonction du salaire annuel selon les proportions suivantes : la part du salarié est de 5 % de son salaire annuel tandis que la part de l'employeur représente 6 % du salaire annuel.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	35 836	39 063
Autres régimes	115		
	116	35 836	39 063

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		

**Description du régime**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2023	2022
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM	119	
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	
	121	

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	2 845 669	2 881 498	2 881 498	2 627 789
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	168 608	170 745	170 745	170 881
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	345 081	348 276	348 276	245 988
Activités de fonctionnement	8	170 000	184 052	184 052	172 328
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	3 529 358	3 584 571	3 584 571	3 216 986
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	132 000	129 003	129 003	131 614
Égout	13	59 000	60 411	60 411	56 198
Traitement des eaux usées	14	100 900	101 853	101 853	94 469
Matières résiduelles	15	287 600	290 040	290 040	264 135
Autres					
▪ Gestion des boues	16.1	109 452	121 575	121 575	111 747
Centres d'urgence 9-1-1	17		18 748	18 748	16 665
Service de la dette	18				
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	688 952	721 630	721 630	674 828
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	688 952	721 630	721 630	674 828
	27	4 218 310	4 306 201	4 306 201	3 891 814

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	4 265	4 260	4 265
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	48 298	48 298	48 298
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	67 900	62 390	59 897
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	29 040	28 543	27 365
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	149 503	143 491	139 825
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	1 500		1 517
Taxes d'affaires	38			
	39	1 500		1 517
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	151 003	143 491	141 342

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			1 476
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50	541	541	2 403
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	82 370	64 866	174 664
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61	31 500	7 692	7 102
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	9 800	16 962	17 871
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	15 000	9 979	5 504
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67	60 000	77 500	81 738
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70	76 838	62 174	65 192
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81			
Activités culturelles				
Bibliothèques	82			
Autres	83			5 933
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	275 508	239 714	239 714
				361 883

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86	43 474	43 474	37 740
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	188 314	188 314	144 899
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			1 759 805
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	433 411	433 411	161 429
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	665 199	665 199	2 103 873

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126	40 764	40 765	4 443
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	48 319	48 318	38 820
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	89 083	89 083	43 263
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	364 591	993 996	2 509 019

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139		326	
	140		326	
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156		37 930	32 753
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164		37 930	32 753

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178		38 256	32 753

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	21 460	28 137	23 334
	182	21 460	28 137	23 334
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184	2 400	3 300	69 379
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	2 400	3 300	69 379
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	5 000	647	307
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	5 000	647	307
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	5 000		3 218
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	2 000	1 567	1 592
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206		1 079	
	207	7 000	1 567	4 810

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	239 000	297 091	297 091
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	6 300	18 175	18 175
	220	245 300	315 266	315 266
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	281 160	348 917	349 996
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	281 160	348 917	388 252
				484 850



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	6 300	8 577	5 436
Droits de mutation immobilière	225	90 000	76 229	105 058
Droits sur les carrières et sablières	226	8 000	9 337	25 733
Autres	227			
	228	104 300	94 143	136 227
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	229	6 700	1 045	5 805
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	231	17 100	25 575	20 108
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		5 555	(2 110)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	36 000	36 008	19 600
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	24 400	19 440	18 210
	242	60 400	61 003	35 700
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	108 238	100 926		100 926	102 485	97 704
Greffe et application de la loi	2	16 500	3 956		3 956	3 956	1 773
Gestion financière et administrative	3	458 087	464 876		464 876	495 958	452 065
Évaluation	4	96 907	96 822		96 822	96 822	98 589
Gestion du personnel	5	400	393		393	393	385
Autres							
▪ Amortissement	6.1			13 526	13 526	13 526	11 592
▪ Autres	6.2	14 659	14 659		14 659	14 659	14 423
	7	694 791	681 632	13 526	695 158	727 799	676 531
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	276 519	293 967		293 967	293 967	286 518
Sécurité incendie	9	373 961	371 149		371 149	371 149	379 401
Sécurité civile	10	6 000	5 381		5 381	5 381	5 363
Autres	11			94 798	94 798	94 798	90 385
	12	656 480	670 497	94 798	765 295	765 295	761 667
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	730 646	489 681		489 681	489 902	635 447
Enlèvement de la neige	14	560 000	663 130		663 130	663 130	558 977
Éclairage des rues	15	30 000	25 844		25 844	25 844	32 831
Circulation et stationnement	16	200	172		172	172	163
Transport collectif							
Transport en commun	17	16 592	16 267		16 267	16 267	16 267
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20			166 681	166 681	166 681	122 930
	21	1 337 438	1 195 094	166 681	1 361 775	1 361 996	1 366 615

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22						
Réseau de distribution de l'eau potable	23	203 625	137 388		137 388	137 388	202 841
Traitement des eaux usées	24	70 310	78 620		78 620	78 620	51 454
Réseaux d'égout	25						
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	118 500	154 385		154 385	153 044	105 195
Élimination	27	31 865	30 478		30 478	75 191	32 999
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	43 000	44 769		44 769	44 769	44 655
Tri et conditionnement	29	168 000	167 586		167 586	167 586	138 909
Matières organiques							
Collecte et transport	30						
Traitement	31						
Matériaux secs							
Autres							
Plan de gestion	34	8 810	8 810		8 810	8 810	8 173
Autres	35					109 452	
Cours d'eau							
Protection de l'environnement							
Autres	38	112 752	110 475	512 000	622 475	512 000	530 966
	39	756 862	732 511	512 000	1 244 511	1 287 883	1 115 192
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	40	7 400	10 115		10 115	10 115	3 976
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	10 500	9 016		9 016	9 016	9 615
	43	17 900	19 131		19 131	19 131	13 591

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	141 550	127 955		127 955	127 955	137 277
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	64 061	63 061		63 061	63 061	59 994
Tourisme	48	64 133	63 298		63 298	63 298	68 610
Autres	49	53 912	53 912		53 912	53 912	53 216
Autres	50	20 651	12 975	4 787	17 762	17 762	16 391
	51	344 307	321 201	4 787	325 988	325 988	335 488
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	206 100	205 903		205 903	205 903	182 341
Patinoires intérieures et extérieures	53						
Piscines, plages et ports de plaisance	54						
Parcs et terrains de jeux	55	409 900	455 956		455 956	455 956	423 839
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57		1 374		1 374	1 374	130 703
Autres	58	50 060	29 481	112 509	141 990	141 990	114 141
	59	666 060	692 714	112 509	805 223	805 223	851 024
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	41 222	39 111		39 111	39 111	36 670
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63	33 920	31 229		31 229	26 591	20 974
Autres	64	30 910	57 681		57 681	62 319	21 815
	65	106 052	128 021		128 021	128 021	79 459
	66	772 112	820 735	112 509	933 244	933 244	930 483

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	68	320 525	380 216		380 216	380 723	228 150
Autres frais	69		25 449		25 449	25 449	25 215
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71		206 642		206 642	206 642	123 440
	72	320 525	612 307		612 307	612 814	376 805
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74		904 301 (	904 301)			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----



## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	2022
		2023		
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	51 466	51 466	1 747 498
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	54 718	54 718	3 050 989
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	246 540	246 540	1 986 123
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			
Autres infrastructures	11	91 430	91 430	137 464
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	49 816	51 592	1 231
Édifices communautaires et récréatifs	14	381 956	381 956	102 339
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	39 895	39 895	
Ameublement et équipement de bureau	18	3 086	3 086	66 726
Machinerie, outillage et équipement divers	19	100 705	100 705	34 496
Terrains	20			
Autres	21	301 231	301 231	(3 034 759)
	22	1 320 843	1 322 619	4 092 107

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	51 466	51 466	1 747 498
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	54 718	54 718	3 050 989
Autres infrastructures	5	337 970	337 970	2 123 587
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	876 689	878 465	(2 829 967)
	12	1 320 843	1 322 619	4 092 107

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 144 298	3 065 500	135 148	7 074 650
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	1 842 503		131 818	1 710 685
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	5 986 801	3 065 500	266 966	8 785 335
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 695 047	1 747 943	186 256	5 256 734
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 695 047	1 747 943	186 256	5 256 734
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	33 776		1 531	32 245
	15	3 728 823	1 747 943	187 787	5 288 979
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 728 823	1 747 943	187 787	5 288 979
	19	9 715 624	4 813 443	454 753	14 074 314
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	9 715 624	4 813 443	454 753	14 074 314

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	14 052 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	44 826
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	37 320
Débiteurs	8	5 288 979
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	8 770 527
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	22 314
Endettement net à long terme	14	8 792 841
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	343 910
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	9 136 751
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	9 136 751
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Grefte et application de la loi	1			
Évaluation	2	96 307	96 307	97 954
Autres	3	21 677	21 677	21 168
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	8 803	8 803	8 662
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	109 452	109 452	105 980
Matières résiduelles	12	39 175	39 288	(72)
Cours d'eau	13	7 746	7 746	4 313
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	4 000	15 040	3 800
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	63 061	63 061	59 994
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	89 650	89 650	87 655
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	439 871	451 024	420 761
				389 454

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 320 843	4 090 876
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 320 843	4 090 876



**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	4,00	35,00	6 685,00	*****	*****	*****
Professionnels	2	1,00	40,00	2 080,00	*****	*****	*****
Cols blancs	3	5,00	35,00	6 621,00	*****	*****	*****
Cols bleus	4	10,00	20,00	9 517,00	*****	*****	*****
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	20,00		24 903,00	*****	*****	*****
Élus	9	7,00			78 407	4 814	83 221
	10	27,00			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	288 141	228 588	92 731	384 536	993 996
	7	288 141	228 588	92 731	384 536	993 996

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		103 674
	4		103 674
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	41 313	3 515
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	41 313	3 515
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	8 911	
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	8 911	
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	279 776	243 286
Traitement des eaux usées	18	238 644	
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	25 449	25 215
	26	543 869	268 501
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	18 214	
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	18 214	
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	612 307	375 690

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Jocelyne Caron	1.1 Maire	19 656	9 829		
Pierre Martineau	1.2 Conseiller	5 963	2 981		
Jonathan Daigle	1.3 Conseiller	5 963	2 981		
Pauline Joncas	1.4 Conseiller	5 963	2 981		
Gaétan Bélanger	1.5 Conseiller	5 963	2 981		
Évelyne Gallet	1.6 Conseiller	4 472	2 236		
Chantale Côté	1.7 Conseiller	5 963	2 981		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	200 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	9 337 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 \_\_\_\_\_ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 7 835 \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 144 352 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	48 112 \$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été		
	Systèmes de sécurité	46	7 593 \$
	Chaussées pavées - entretien préventif	47	48 752 \$
	Chaussées pavées - entretien palliatif	48	\$
	Chaussées en gravier - entretien préventif	49	\$
	Chaussées en gravier - entretien palliatif	50	\$
	Systèmes de drainage	51	\$
	Abords de routes	52	\$
	Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	53	56 345 \$

## b) Dépenses d'investissement

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	\$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	39 895 \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56 144 352 \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

**Camion**

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 b) Date d'adoption de la résolution 58

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2018-06-13
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2018-06-04
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 365
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 187
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 1
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72



**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



## ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière  
modification : 2024-06-04 18:01  
\_\_\_\_\_



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	5 086 865	5 203 564	5 309 172	161 340	5 351 501
Investissement	2	2 103 873		665 199		665 199
	3	7 190 738	5 203 564	5 974 371	161 340	6 016 700
<b>Charges</b>	4	5 552 309	4 900 415	5 957 409	195 752	6 034 150
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	1 638 429	303 149	16 962	(34 412)	(17 450)
Moins : revenus d'investissement	6 (	2 103 873)(	)	665 199)(	)	665 199)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(465 444)	303 149	(648 237)	(34 412)	(682 649)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	741 731		904 301	4 804	909 105
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	116 503		260 811		260 811
Remboursement de la dette à long terme	10 (	273 851)(	279 800)(	263 288)(	5 206)(	268 494)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	14 654)(	44 000)(	164 026)(	1 776)(	165 802)
Excédent (déficit) accumulé	12	36 752		(76 190)	51 350	(24 840)
Autres éléments de conciliation	13	32 771	20 651	12 975		12 975
	14	639 252	(303 149)	674 583	49 172	723 755
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	173 808		26 346	14 760	41 106

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13



**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	453 794	262 401	336 397
Débiteurs	2	8 615 966	8 901 378	8 931 204
Placements de portefeuille	3			
Autres	4	20 651	7 675	20 651
	5	9 090 411	9 171 454	9 275 276
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	9 648 324	13 967 066	13 989 380
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	7 359 240	3 524 452	7 554 444
	10	17 007 564	17 491 518	17 745 748
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(7 917 153)	(8 320 064)	(8 036 203)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	24 588 711	25 005 253	25 064 360
Autres	13	192 907	196 239	198 483
	14	24 781 618	25 201 492	25 262 843
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	529 465	410 889	452 267
Excédent de fonctionnement affecté	16	255 759	258 766	271 564
Réserves financières et fonds réservés	17	200 000	64 520	64 520
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	444 704)(	625 437)(	805 463)(
Financement des investissements en cours	19	(2 763 070)	(149 743)	(149 743)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	19 087 015	16 922 433	16 959 226
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	16 864 465	16 881 428	16 792 371

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Assainissement des eaux usées	1.1	151 502	136 502
▪ Refonte règlements municipaux	1.2	13 333	13 333
▪ Réfection toiture	1.3	7 064	11 500
▪ Salon du livre	1.4	3 987	3 987
▪ Génie civil	1.5	16 000	16 000
▪ Aménagement paysager	1.6	1 924	4 592
▪ Fêtes 350 e	1.7	41 585	59 651
▪ Service incendie Montmagny	1.8	15 071	
▪ Panneau incendie	1.9	6 500	
▪ Autres (bureau, fresque	1.10	1 800	10 194
	2	258 766	255 759
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	12 798	17 599
	4	271 564	273 358
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7		200 000
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	37 320	
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	27 200	
Autres			
▪	14.1		
	15	64 520	200 000
	16	336 084	473 358

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	8 770 527
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	9 136 751

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	1 710 685	1 842 503
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	7 074 650	4 144 298
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	5 256 734	3 695 047
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	32 245	33 776
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	14 074 314	9 715 624

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	3 891 814	4 218 310	4 306 201	4 306 201
Compensations tenant lieu de taxes	13	141 342	151 003	143 491	143 491
Quotes-parts	14				
Transferts	15	405 146	364 591	328 797	328 797
Services rendus	16	452 097	281 160	348 917	388 252
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	142 032	111 000	95 188	95 188
Autres	18	54 434	77 500	86 578	89 572
	19	5 086 865	5 203 564	5 309 172	5 351 501
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	2 103 873		665 199	665 199
Autres	23				
	24	2 103 873		665 199	665 199
	25	7 190 738	5 203 564	5 974 371	6 016 700

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	694 791	681 632	13 526	695 158	727 799	676 531
Sécurité publique							
Police	2	276 519	293 967		293 967	293 967	286 518
Sécurité incendie	3	373 961	371 149		371 149	371 149	379 401
Autres	4	6 000	5 381	94 798	100 179	100 179	95 748
Transport							
Réseau routier	5	1 320 846	1 178 827		1 178 827	1 179 048	1 227 418
Transport collectif	6	16 592	16 267		16 267	16 267	16 267
Autres	7			166 681	166 681	166 681	122 930
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	273 935	216 008		216 008	216 008	254 295
Matières résiduelles	9	370 175	406 028		406 028	558 852	329 931
Autres	10	112 752	110 475	512 000	622 475	513 023	530 966
Santé et bien-être	11	17 900	19 131		19 131	19 131	13 591
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	141 550	127 955		127 955	127 955	137 277
Promotion et développement économique	13	182 106	180 271		180 271	180 271	181 820
Autres	14	20 651	12 975	4 787	17 762	17 762	16 391
Loisirs et culture	15	772 112	820 735	112 509	933 244	933 244	930 483
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	320 525	612 307		612 307	612 814	376 805
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	4 900 415	5 053 108	904 301	5 957 409	6 034 150	5 576 372
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		904 301 (	904 301)			
	21	4 900 415	5 957 409		5 957 409	6 034 150	5 576 372

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 103 873	665 199		665 199
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	4 090 876)(	1 320 843)(	1 776)(	1 322 619)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)	)	)	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4		2 796 518		2 796 518
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	14 654	164 026	1 776	165 802
Excédent accumulé	6	169 958	345 747		345 747
	7	(3 906 264)	1 985 448		1 985 448
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(1 802 391)	2 650 647		2 650 647

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*